

RNCP 37949

Gestionnaire Comptable et Fiscal

Métier

Le (la) gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes. Il (elle) élabore des documents de gestion. Il (elle) réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il (elle) anime une équipe.

Le (la) gestionnaire comptable et fiscal:

organise la saisie de l'information comptable ; réalise les travaux de fin d'exercice comptable; établit les déclarations fiscales périodiques et annuelles ; révise et met en place un dossier de contrôle ; analyse les états de synthèse ; suit le processus budgétaire ; met en place les outils nécessaires à la gestion prévisionnelle.

Selon l'organisation, le (la) gestionnaire comptable et fiscal peut être en relation avec les clients, les fournisseurs, les organismes financiers, les administrations fiscales et sociales... Le principal interlocuteur interne est le chef d'entreprise ou son adjoint. Le (la) gestionnaire comptable et fiscal réalise ses travaux à l'aide de logiciels. Il (elle) maîtrise l'utilisation des outils bureautiques et les modes de communication et de transfert numériques. Le (la) gestionnaire comptable et fiscal assure une veille professionnelle comptable, fiscale et sociale permanente.

Objectifs de la formation

- Animer une équipe,
- Organiser la saisie de l'information comptable,
- Réaliser les travaux de fin d'exercice comptable,
- Etablir les déclarations fiscales périodiques et annuelles,
- Réviser et mettrez en place un dossier de contrôle,
- Analyser les états de synthèse et suivrez le processus budgétaire,
- Mettre en place les outils nécessaires à la gestion prévisionnelle.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003179 – Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels:

- Réaliser l'arrêté des comptes;
- Réviser et présenter les comptes annuels.

CCP 003180 – Renseigner et contrôler les déclarations fiscales:

- Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques;
- Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles.

















CCP 003181- Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise :

- Analyser les états de synthèse;
- Etablir des prévisions financières.

Déroulé de la formation

	Durées indicatives	
Intitulés	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels	6	210
Module 2 : Renseigner et contrôler les déclarations fiscales	6	210
Module 3 : Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise	5	175
Période en entreprise	6	210
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Certification/Diplôme

• Titre Professionnel de Niveau 5 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 01/12/2023) composé des 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Modalités de certification

Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,....)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis en cours de formation,

















- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 18 ans
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- o D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- o De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

Deux profils sont possibles:

- 1. Pour les comptables : Formation de niveau IV en comptabilité (Afpa, Éducation nationale, unité d'enseignement DCG...) Maîtrise des travaux comptables courants, pratique régulière d'Excel et d'un logiciel de comptabilité (Ciel, Sage...)
- 2. Pour les débutants : Les débutants peuvent accéder à la formation GCF sous condition de validation du CCP 1 de CA ou CASS ou SC (assurer les travaux courants de comptabilité). Bon niveau en français (lecture de textes administratifs et juridiques, rédaction de comptes rendus).

Les aptitudes requises

- Capacités d'analyse et d'organisation (gestion des priorités),
- Qualités relationnelles (travail en équipe, sens du contact...),
- Sens du service, rigueur, autonomie.

Modalités d'accès

- 1. Inscription:
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
- 2. Participation à la réunion d'information collective,
- 3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
- 4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
- 5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

















La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	910 heures (26 semaines)
Durée en centre de formation	700 heures (20 semaines)
Durée en entreprise	210 heures (6 semaines)

Parcours de formation proposé

• Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

 Accès à l'emploi de Gestionnaire Comptable et Fiscal dans le secteur public ou privé (ROME M1203)

Suite de parcours

 Evolutions possibles : Cadre comptable, Chef(fe) de groupe, Responsable administratif(ve) et financier(ère).

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

Aucune

Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

Aucune

Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieu	Date de début	Date de fin	Modalité
CFPA de Saint Pierre	18/09/2024	28/03/2025	En présentiel

















Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation



importants

Orange : assez important Vert : peu élevé

Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2017	Effectif: 13

Taux de réussite à la session d'examen		
2017	Validation totale : 54%	Validation Partielle : 38%

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		
2017	70 %	Taux de réponse : 67%

Taux de satisfaction des stagiaires	
2017	89%













